



Opération Chocolat 2017

publié le 16/10/2017

Mesdames , Messieurs.

Votre enfant a reçu l'enveloppe de l'opération chocolat (enveloppe blanche). Le retour des commandes totales doit être fait pour la première semaine après les vacances de la Toussaint. (avant le vendredi 10 novembre 16h00), de ce fait nous demandons aux élèves de rapporter le tout à leur professeur principal à la date que celui ci aura fait marqué sur l'enveloppe.

Voici brièvement le fonctionnement.

Une enveloppe élève comprend : 2 bons de commande format A4 et 2 catalogues avec un bon de commande chacun. (donc 4 bons de commande). Si vous avez besoin de plus, imprimer le bon qui est mis en pièce jointe sur le site du collège ou faite des photocopies.

Au retour les enveloppes doivent contenir :

Un bon de commande par règlement (chèques de préférence - Ordre FSE) ou un chèque du montant global de la commande. (Pas besoin de remettre les catalogues dans l'enveloppe) Seulement les commandes.

Remplir le récapitulatif au dos de l'enveloppe. Pépé, Tata Dominique, cousine Nathalie...

Bien indiquer le montant global et l'ensemble des articles commandés au dos de cette enveloppe ainsi que le nom prénom et classe de l'élève ainsi qu'un numéro de téléphone pour joindre un responsable en cas de problème (erreur, oubli..).

Nous vous conseillons de faire une copie du récapitulatif avant de le remettre dans l'enveloppe.

Merci pour toute l'aide que vous apporterez à cette opération qui permet de financer les séjours pédagogiques et de nombreuses actions menées au sein du collège.

Si vous avez besoin d'une facture, indiquer le dans l'enveloppe. (Attention le FSE étant une association, nous ne pouvons pas faire ressortir la TVA).

Cordialement L'équipe FSE.

Document joint

 [bdcindividuel](#) (PDF de 1.2 Mo)